

# Sainte Soulle

FLASH INFOS  
FÉVRIER 2022

Notre commune, comme le reste du pays, est touchée par la vague de contamination. Quelques mots pour adresser nos remerciements à toutes les personnes qui permettent d'assurer la continuité des services, en particulier : les agents communaux, les enseignants, le corps médical, la pharmacie et les associations !  
Tous ensemble, nous sommes forts.

## Forum citoyen

Vendredi 4 mars 18h à 21h et Samedi 5 mars de 9h à 12h à la Maison Soline (43 rue de l'Aunis)



Venez partager vos idées, exprimer vos besoins et donner votre avis sur le futur tiers-lieu « la Maison Soline »

**AU PROGRAMME**  
Ateliers participatifs  
Echanges et co-construction

Animé par l'association ATIS Innovation sociale

**Sur inscription :**  
<https://bit.ly/3KcM412>

## Travaux de l'église

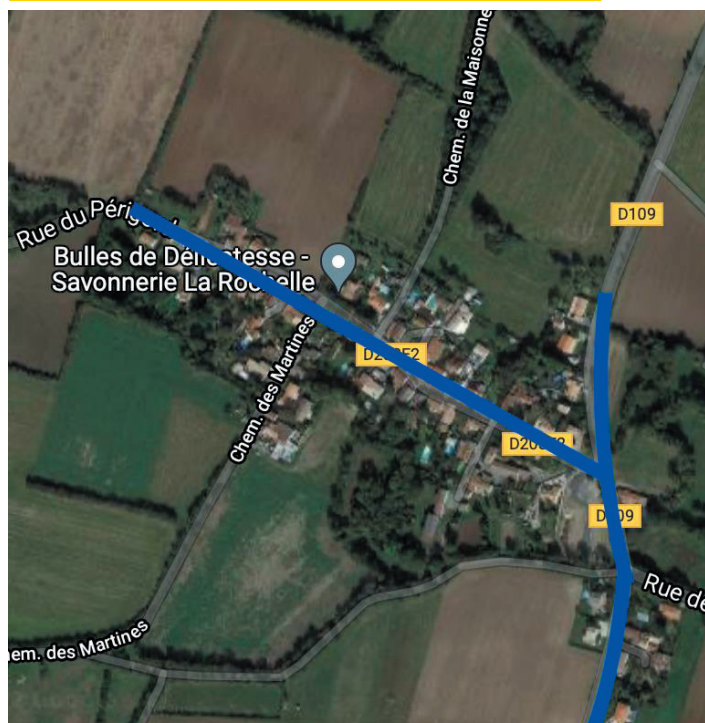
Si tout se passe comme prévu, l'église va revêtir un décor un peu moins accueillant qu'à son habitude.

L'échafaudage permettant la démolition de la voûte sera en place pour début février ainsi que des bâches de protection.

Durant toute la durée des travaux, l'église reste accessible et les activités paroissiales sont maintenues.

**Un don pour soutenir la rénovation :**  
[www.fondation-patrimoine.org/14776](http://www.fondation-patrimoine.org/14776)

## Réunion publique : Saint-Coux



Les travaux du bourg avancent bien, les travaux de Grolleau et de la rue des Hirondelles vont démarrer au printemps, c'est le moment de préparer la suite : le secteur de Saint-Coux (rue du Périgord et rue des Tinsellines).

Nous vous invitons à une réunion publique le mercredi 9 février 2022 à 18h30 à la Mairie dans la salle du Conseil.

## Mairie de Sainte-Souille

39 rue de l'Aunis, 17220 Sainte-Souille - 05 46 37 00 35  
mairie@sainte-soulle.fr - www.sainte-soulle.fr

### Horaires d'ouverture au public

Lundi : 8h30-12h30 et 16h-19h  
Mardi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30  
Mercredi : 8h30-12h30  
Jeudi : 8h30-12h30 et 16h-19h  
Vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-16h30

## Séjour à la neige

Le service enfance/jeunesse/animations de la Mairie organise un séjour à la neige du 21 au 26 février 2022.

Ce séjour se déroule dans les Pyrénées, dans la station de ski de la Pierre Saint Martin, et il est ouvert aux jeunes âgés de 11 à 18 ans. Le groupe est hébergé dans un chalet au cœur de la station de ski.

Trois tarifs sont appliqués (de 300 € à 400 €).

Il reste encore quelques places disponibles !

**Sainte Soulle**

# SEJOUR NEIGE

## PYRENEES

### LA PIERRE ST MARTIN

11/18 ans

**TARIFS**

Du 21/02  
au  
26/02/22

Tarif 1 = 300  
Tarif 2 = 350 €  
Tarif 3 = 400 €  
(Pour les fratries,  
au-delà du premier  
enfant, le demi-tarif  
s'applique pour les  
autres)

**Renseignements et inscriptions :**

Mairie : 05 46 37 00 35  
Portable : 07 64 35 46 71  
Mail : [loic.neveu@sainte-soulle.fr](mailto:loic.neveu@sainte-soulle.fr)

- **Pour tous renseignements :**  
Vous pouvez contacter le service  
enfance/jeunesse/animations  
Tél : 07 64 35 46 71  
Mail : [loic.neveu@sainte-soulle.fr](mailto:loic.neveu@sainte-soulle.fr)

## Conseillère numérique à Sainte-Soulle

L'Agglomération de La Rochelle fait partie des territoires les plus avancés dans la lutte contre la fracture numérique.



Deux conseillères numériques ont récemment été recrutées et ont pour missions de rendre les usagers autonomes, les accompagner dans l'utilisation du numérique pour réaliser leurs démarches et activités quotidiennes. Ce dispositif s'inscrit au sein du plan France Relance du Gouvernement.

Une des conseillères travaille en itinérance, elle peut vous recevoir à la Mairie de Sainte-Soulle ou dans les communes alentours, et la seconde vous accueille depuis le début du mois de septembre à la Médiathèque Michel-Crépeau de La Rochelle.

- **Contactez la conseillère numérique en itinérance :**
  - L'utilisateur l'appelle directement au 07 71 50 67 41.
  - La Conseillère Numérique évalue le besoin et prend un rendez-vous avec l'utilisateur. Cet accompagnement se déroule dans l'un des locaux mis à disposition par les communes de l'Agglomération.
  - Si l'utilisateur se situe plus dans une démarche d'urgence, la conseillère réoriente vers la structure la plus adéquate telle que les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) ou l'Assistance Sociale du Département de Charente-Maritime.

## Arrivée d'une ergothérapeute

Adeline Rondeau a le plaisir de vous informer de l'ouverture de son cabinet d'ergothérapie situé au 43 rue de la Roche Bertin (ancien cabinet médical).

Diplômée d'État depuis 2016, elle accompagne des enfants et adolescents présentant des Troubles Neurodéveloppementaux (notamment Troubles du Spectre de l'Autisme) et autres pathologies (Trisomie 21, polyhandicap).

Formée, elle pratique la Thérapie d'Intégration Sensorielle ainsi que l'accompagnement des personnes présentant des Troubles de l'Oralité Alimentaire. Elle accompagne également des adultes et personnes âgées en fonction de leurs besoins.

- **Contact : Adeline Rondeau, Ergothérapeute**  
Mail : [ergosens.ar@gmail.com](mailto:ergosens.ar@gmail.com)  
Tél : 06 35 54 72 27

## Loisirs Solinois

La section Beaux-arts des Loisirs Solinois vous propose un stage pour enfants et adultes (dessin, peinture, manga) pendant les vacances de février.

Adultes : 22 Février

Enfants : 23 Février

- **Tous les détails sur le site**  
[www.loisirs-solinois.fr](http://www.loisirs-solinois.fr)  
Section atelier beaux-arts  
Contact : Alain Laury au 06 08 55 27 36



## Urbanisme - un nouveau téléservice

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle et ses 28 communes membres mettent à disposition des habitants (particuliers et professionnels) un nouveau téléservice permettant le dépôt en ligne des demandes d'urbanisme : Permis de Construire, Déclaration Préalable, Déclaration d'Intention d'Aliéner...

Tous les dossiers d'autorisation relatifs à un projet d'urbanisme pourront désormais être déposés sous forme dématérialisée sur une plateforme dédiée, 24h/24h depuis un ordinateur, chez soi ou au bureau.

Sur la page d'accueil, le demandeur pourra choisir d'accéder directement au type de demande le concernant pour commencer à déposer son dossier ; il pourra aussi consulter au préalable le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ou éditer la fiche d'information d'urbanisme (qui récapitule la réglementation applicable à une parcelle donnée) afin de vérifier ou finaliser son projet.

Outre son accessibilité optimale, ce nouveau téléservice a l'avantage de limiter les déplacements, d'économiser du papier et offre la possibilité de suivre l'état d'avancement de son dossier à chaque étape de l'instruction. A noter que le dépôt papier reste toujours possible. Ce téléservice sera accessible depuis les sites Internet de l'Agglo et des 28 communes via l'adresse unique [demarches-urbanisme.agglo-larochelle.fr](https://demarches-urbanisme.agglo-larochelle.fr)

**NOUVEAU**

**& PROFESSIONNELS  
PARTICULIERS**

À PARTIR DU  
1<sup>ER</sup> JANVIER  
2022

# MES DÉMARCHES D'URBANISME EN LIGNE

[demarches-urbanisme.agglo-larochelle.fr](https://demarches-urbanisme.agglo-larochelle.fr)

Je dépose mon dossier

permis de construire,  
déclaration préalable,  
certificat d'urbanisme...



Communauté  
d'Agglomération de  
**La Rochelle**

Le service urbanisme de la Mairie reste bien entendu à votre disposition pour tout complément d'information.

## Inscriptions sur les listes électorales

Pour voter à l'élection présidentielle du 10 et 24 avril prochain, vous avez jusqu'au vendredi 4 mars 2022 pour vous inscrire sur les listes électorales auprès de votre Mairie.

Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (facture récente). Possibilité de s'inscrire sur [service-public.fr](https://service-public.fr)

## Inscriptions scolaires

Les pré-inscriptions scolaires de la rentrée 2022-2023, pour les enfants nés en 2019 et les enfants arrivant sur la commune se feront directement à la Mairie de Sainte-Soulle aux heures d'ouverture :

**Du lundi 14 au vendredi 25 mars 2022 inclus**

## Les Aînés Solinois

Un concours de belote est organisé, samedi 26 février 2022, à la Maison des Associations à 14 heures. Inscriptions sur place à partir de 13h15. Respect des mesures sanitaires en vigueur (Pass, masques, gestes barrières ...).

## « Prendre Soin à Deux Mains »

Sophie, thérapeute en médecines douces, vient de s'installer sur la commune et fait de votre bien être sa priorité. Ses soins sont proposés depuis la grossesse, jusqu'à l'accompagnement à la fin de vie à domicile. Elle est diplômée certifiée dans plusieurs disciplines : Maître REIKI, réflexologue, thérapeute en massages selon l'Ayurveda auprès des femmes enceintes et bébé. Elle pose les ventouses et réalise le Tuina selon la MTC. Par le REIKI, elle renforcera votre énergie au cœur de votre unité et boostera votre système immunitaire ...

Sa réflexologie plantaire, palmaire, auriculaire ou faciale agit sur tous les symptômes physiques liés au stress et a aussi pour objectif de vous relaxer.

### Contact :

Sophie Billon, Thérapeute en médecines douces

[f](#) [@](#) Prendre Soin à Deux Mains

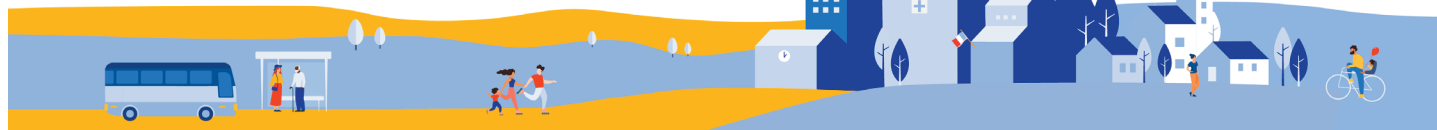
Tél : 06 88 86 48 37

## CLPE des Grandes Rivières

Le CLPE a le regret de vous informer que la soirée jeux programmée le 5 février 2022 est annulée.

Les conditions sanitaires ne permettant pas son maintien. Nous espérons vous retrouver bientôt.

# Rappel sur le recensement de la population



Le recensement de la population se déroulera sur notre commune du 20 janvier au 19 février 2022.

## Centre Social « Villages d'Aunis »

### Dompierre sur Mer / Sainte-Soulle

#### Un temps pour soi

Les différents confinements nous ont isolés et fragilisés. Et si nous prenions un temps pour nous parler et recréer du lien ? Florence PINEAU, psychopraticienne, nous aide à gérer notre stress et à booster notre moral !

Rencontres le **jeudi 3 février** et le **jeudi 10 février** de 10h à 11h au « Vill'âges ».

Tarif : 1 € la rencontre.

#### **Renseignement et inscription**

auprès de Sandrine au 05 46 35 38 97  
ou sur familles@villagesdaunis.fr

#### Zone de Gratuité « enfance »

Anne-Marie, Dany, Maryline, Micheline, Myriam et Nathalie vous accueillent le mercredi matin de 9h à 12h ainsi que le **vendredi 4 février** de 16h à 18h30 à la Maison des Habitants, 5 espace Michel Crépeau à Dompierre sur Mer.

Vous pouvez venir prendre ou déposer des vêtements, des jeux, livres ou articles de puériculture de la naissance à 16 ans. Tous les vêtements et objets que vous souhaitez donner, doivent être propres et en bon état.



#### Nouveau : atelier méditation/relaxation

Annie vous propose un atelier méditation - relaxation une fois par mois jusqu'au mois de juin. **Vendredi 11 février** au « Vill'âges » de 10h à 11h.

Tarif : de 18 à 75 € selon votre quotient familial pour les 6 séances.

#### **Renseignement et inscription**

auprès de Sandrine au 05 46 35 38 97  
ou sur familles@villagesdaunis.fr

#### Centre de loisirs

« Loisirs d'Aunis » accueillera vos enfants du **14 au 18 février 2022**. Les enfants seront accueillis du **21 au 25 février** à la « Kaban'enchantée » à Dompierre sur Mer. Durant ces vacances, rires, jeux, spectacles, sortie le vendredi, entraide et bonne humeur sont au programme ! Les animateurs recensent actuellement les envies des enfants concernant la thématique de ces vacances. L'équipe se réunira par la suite pour préparer les outils permettant aux enfants de construire leurs vacances au plus près de leurs envies. La plaquette sera diffusée au plus tard au 1<sup>er</sup> février 2022 sur le site internet du Centre Social.

**FERMETURE EXCEPTIONNELLE LE MERCREDI 16 FÉVRIER.**

## Les rendez-vous de février

**mercredi 9** Aménagement de Saint-Coux  
Municipalité - Réunion publique  
18h30, Mairie - Salle du Conseil

**jeudi 17** Conseil Municipal  
Municipalité  
20h, Mairie - Salle du Conseil

**mardi 22** Stage "Atelier beaux arts" - adultes  
Loisirs Solinois  
14h, Maison des Associations

**mercredi 23** Stage "Atelier beaux arts" - enfants  
Loisirs Solinois  
14h, Maison des Associations

**samedi 26** Concours de belote  
Les Aînés Solinois  
14h, Maison des Associations

VIVRE ENSEMBLE

ENFANCE & JEUNESSE

MOBILITÉ

ATTRACTIVITÉ